AMBASSADE DE FRANCE A JAKARTA

le 28/04/2016

Téléphone : 62 21 23 55 76 00

Objet : PROCES VERBAL DE LA 1ERE COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2016/2017

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 22/04/2016 à l'adresse suivante :
Jalan MH Thamrin n°20 Jakarta 10310 Indonésie

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- Mme BREUZE Corinne, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur
- M. LAURENT Jean-Paul, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Représentant ADFE
- Mme LE TOUZEY Hélène, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseillère consulaire
- M. LUCON Jacques, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. MIGNON Alain Pierre, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. PITON Marc, Conseiller culturel ou son représentant, Attaché coopération technique

Membre désigné :

- M. GERBER Jean-Pascal, Représentant établissement d'enseignement, Proviseure du LIF
- M. GOUNAND Pierre-Antoine, Consul-adjoint (non président de la CLB), Vice-consul
- Mme GUEREND Emmanuelle, Représentant des parents d'élèves
- Mme LARIVE Véronique, Représentant établissement d'enseignement, Directrice du LFB
- M. Serge MAINGUY, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Représentant enseignants LIF

Experts :

- M. LE GALL Erwan, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Attachée consulaire

Absents :

- M. DELHOTE Gilles, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants

- M. DEPARIS Jean-Yves, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du primaire au LIF
- Mme représentant UFE, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique)

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le poste signale qu'il a organisé, comme convenu lors de la dernière réunion du comité consulaire, des réunions d'information à Bali et Jakarta, pour sensibiliser les familles à l'importance de présenter un dossier complet. Suite à ces réunions une amélioration de la qualité de certains dossiers a été constatée.

Examen des dossiers individuels

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

- Compte tenu de la difficulté pour les agents consulaires du poste d'évaluer la situation financière et comptable de personnes se déclarant propriétaires de sociétés, il est convenu qu'une pré-réunion sera organisée en amont du CCB2 entre les agents du poste et les membres du comité consulaire qui possèdent une expérience dans ce domaine professionnel. Cette réunion aura pour but de fournir une expertise comptable que ne possèdent pas les agents consulaires.

- S'agissant des dossiers de personnes bénéficiant d'une exonération partielle ou totale des frais de scolarité de la part des établissements, le conseil consulaire s'étonne que le mode de calcul prenne en compte le coût théorique total de la scolarité pour le calcul de la quotité, et conduise donc au versement d'une bourse, même très modeste puisque la quotité ne s'applique que sur le restant à payer. Les membres du conseil consulaire estiment que le calcul de la quotité devrait être effectué en tenant compte des montants réellement demandés aux familles après exonération.

- Enfin les membres du comité souhaitent savoir si l'existence d'une dette non soldée auprès d'un établissement AEFE peut constituer un motif de rejet pour l'attribution d'une bourse.